Jacques de la Torre d'Opinen

Prêtre de l'Oratoire

Entré : 1629

Evêque d'Ephèse et Vicaire apostolique

Né à la Haye (Hollande), le

Mort au Monastère d'Huybergen, le 16 Sept. 1661

Notes bio-bibliographiques

E. Bonnardet
pr. de l'Oratoire

Voir :

Batterel : T. II, p. 483 - 488 notice
T. III. p. 210

Bougerel : T. I. p. 133

Cloyseault : Vies : T. III. p. 61

Y a-t-il dans le fichier Bonnardet q. que chose sur Jacques de la Torre, oratorien, vicaire des Provinces-Unies au XVIIe s. ?

L. Ch.

Adry = Bibliothèque des Ecrivains de l'Oratoire, t. V. p 179 (Bibl. Nle fonds franc, N. 25.685) =

Jacques de la Torre, originaire de La Haye, prêtre de la Cong. de l'Oratoire de Flandre, fut nommé coadjuteur de Rovenius, 3e archevêque d'Utrecht, sous le titre d'archevêque d'Ephèse. Il lui succéda ensuite dans l'archevêché d'Utrecht et dans sa qualité de vicaire apostolique des Provinces Unies. Il fit deux fois le voyage de Rome pour la canonisation des martyrs de Gorcum et le maintien des droits du Clergé contre les entreprises des Réguliers. Il fit à ce sujet une relation très curieuse de l'état de la religion catholique dans les Provinces Unies et conclut des concordats qui n'ont eu que très imparfaitement leur exécution.

On lui donna pour coadjuteur en 1656 Zacharie de Metz qui mourut deux mois avant lui. Il mourut lui-même le 16 sept. 1661.

De Swert = Nécrologe

Jacobus de la Torre, Hagæ comitatus, Or. D. J. presbyter, qui Rovenii senescentis constitutus coadjutor cum titulo archiepiscopi Ephesini ; eidem 11 oct. 1651 defuncto plene successit in munus vicarii apostolici ob collationem inter Alcmariam et Schagam confirmationis sacramentum fuit ab ordinibus Hollandiæ borealis exilio mulctatus. Bis iter romanum cum Abrahamo Brienio confecit atque in Urbe de canonizatione martyrum Gorcomiensium egit et jura totius cleri batavi ac concordata fortissime asseruit, maxime in amplissima ista relatione seu descriptione status religionis catholicæ in confoederatis Belgii provinciis, S. Sedi exhibita, quæ hactenus fideliter asservatur. + 16 sept 1661.

M. M. 607, 1 catalogue, N° 952 =

Jacques de la Torre d'Opiners, prêtre, mort en 1661

MM 608 p 26 N 448 =

Le Confrère Jacques de la Torre d'Opinen

Né à La Haye en Hollande

reçu à Louvain le 1 mai 1629

prêtre le ..

Batterel : t. II p. 483-488 Notice

XXX. — Le Père Jacques de la Torré.

Entré en 1629, évêque en 1640, mort en 1661.

L'on ne compte ordinairement parmi nous que deux des nôtres qui aient été vicaires apostoliques de Hollande, savoir M. de Neercassel et M. Codde, mais il y faut joindre celui-ci qui fut le premier. Les preuves en sont constantes. L'ancien *Gallia christiana* le nomme *Oratorii sacerdos* (1). Le *Batavia sacra* dit de lui (2) *studiis et imprimis theologicis Lovanii confectis, atque in congregatione Oratorii ibidem sacris initiatus*, et ce qui ne laisse aucun doute, je trouve en notre *Ancien catologue* : « Le confrère Jacques de la Torré d'Opinen, natif de la Haye, en Hollande, diocèse d'Utrecht, reçu en la Congrégation dans la maison de Louvain, le 1er mai 1629. « Or on sait que la maison de Louvain faisait alors partie des nôtres, étant même la première que le P. Bourgoing avait été fonder en Flandres, trois ou quatre années auparavant, par l'ordre de N. T. H. Père.

Le P. de la Torré fut regardé comme des nôtres depuis même qu'il fut évêque, car nos *Registres du Conseil* du 3 avril 1642 portent « que le P. de la Torré, coadjuteur en Hollande, écrit pour la réception d'un gentilhomme d'Amsterdam. » Et encore du 15 mars 1646 « qu'il sera donné commission au P. Jacques de la Torré sous le titre de *præpositus* du R. P. Général pour établir et régir tant la maison de l'Oratoire à Cologne que les autres maisons à établir en Allemagne, et y faire et ordonner tout ce que le R. P. Général pourrait faire et ordonner en vertu

(1) T. I.
(2) Page 458.

de notre bulle d'institution de Paul V. » C'en est assez pour constater son état, et voici le peu que j'ai pu tirer du *Batavia sacra* (1) touchant sa vie :

Il était d'une très noble famille de la Haye, alliée à ce qu'il y a de plus illustre dans le pays, comme les vicomtes de Leyden et les comtes et les marquis de Tassis ; très distinguée aussi par son zèle pour la foi catholique. Il fut formé à la piété dans la maison paternelle par le saint évêque Sasbod, proscrit par les hérétiques, qui y demeurait caché et lui donna la confirmation en 1611.

Dès qu'il fut prêtre il prit, avec la permission de ses supérieurs, le soin d'une paroisse, auprès de la Haye, puis il fut chanoine de Cambrai et prévôt d'Harlebec. Le 11 juillet 1638, l'archevêque Philippe Rovenius, alors vicaire apostolique des Pays-Bas, lui donna une prébende canoniale dans l'église de Saint-Martin d'Utrecht.

Au mois de septembre de la même année ce prélat et son clergé le députèrent à Rome pour demander au pape un coadjuteur, eu égard au grand âge et aux infirmités du prélat. Il en revint l'année suivante, et en 1640 il fut nommé lui-même à cette coadjutorerie. Urbain VIII dans son bref du 24 août 1640 lui dit : *De tuà fide, doctrina, et catholicæ religionis zelo plurimum in Domino confisi, te, dilecto filio Philippo Rovenio vicario apostolico in partibus Hollandiæ et Zelandiæ... coadjutorem in munere vicarii apostolici, tenore præsentium, ad nostrum et sedis apostolicæ beneplacitum, facimus, constituimus et deputamus.*

En 1642 il envoya à Rome à la Congrégation de la Propagande une ample relation de l'état des missions de ce pays-là (2).

En 1647 il fut sacré à Munster par le cardinal Fabio Chigy, depuis le pape Alexandre VII, sous le titre d'archevêque d'Ephèse. Ce fut le 19 mai. Mais trois mois après

(1) *Batavia sacra*, p. 458.

(2) *Ibid.*, p. 459.

son sacre les Etats généraux étant informés que, contre leurs défenses, il avait donné la confirmation, il fut banni à perpétuité du pays, ses biens confisqués et le petit oratoire où il avait fait la cérémonie rasé, et par là contraint de se tenir jusqu'à la fin de ses jours éloigné de son diocèse.

Philippe Rovenius étant mort en 1651, le premier usage que M. de la Torré fit de la pleine puissance que cette mort lui procurait, fut de transiger avec les Jésuites de Hollande, sans le conseil ni l'aveu de son clergé, au préjudice même de ses droits et des anciens concordats. L'acte est daté de Bruxelles du 3 janvier 1652, passé à ce que croit l'historien, dans la sacristie des Jésuites de cette ville, et accordé aux pressantes sollicitations d'un grand seigneur du pays, parent de notre archevêque et tout dévoué à ces Pères. Il y déclare qu'il leur accorde la possession paisible et la libre succession d'un certain nombre de missions en Hollande qui sont spécifiées dans l'acte, auxquelles les supérieurs desdits Pères pourront désormais nommer et pourvoir comme bon leur semblera, *nonobstantibus*, ajoute-t-il, *concordatis alias initis, et a Sanctà Sede confirmatis atque observari mandatis.*

Il ne fut pas longtemps à se repentir de ce que la faveur et la brigue lui avaient arraché et qui allait à le brouiller si ouvertement avec son clergé. En 1655 il fit une seconde fois le voyage de Rome et dressa pour la Congrégation de la Propagande une nouvelle relation de l'état des missions de ce pays-là, où il parlait avantageusement des droits et privilèges de son clergé. C'est une des plus détaillées et des plus intéressantes qu'on ait sur cette matière.

De retour de Rome en Flandres où il se tenait toujours depuis qu'il était proscrit, il confirma par un décret solennel du 9 février 1657, les privilèges et anciens concordats de son clergé passés avec les Réguliers, que la Congrégation de la Propagande avait aussi ratifiés et renouvelés dès

le mois de juillet 1656, et ce long décret est inséré tout entier à la p. 462 du *Batavia sacra*.

Il confirma et renouvela l'autorité du chapitre d'Utrecht à titre de vicariat par des lettres-patentes qu'il lui adressa du 12 septembre 1658, ne pouvant rester sur les lieux ni exercer aucune fonction par lui-même.

Mais, attaché à la cour de l'archiduc Léopold, l'espérance dont il se laissa flatter d'être pourvu du premier évêché qui viendrait à vaquer en Flandres, lui fit une seconde fois sacrifier les intérêts de son clergé aux prétentions des Réguliers qui lui offraient leur crédit pour parvenir à des prélatures un peu plus solides que celle dont il n'avait que le titre. Il fut effet nommé au siège d'Ypres dès le mois de mai 1661, mais il ne jouit pas de sa dignité, parce que étant tombé en démence, on l'enferma dans le monastère d'Huyberge en Brabant, et il y mourut le 16 septembre de la même année 1661.

Il était, outre ses titres d'archevêque d'Ephèse et de vicaire apostolique, chapelain et grand aumônier de la chapelle de Bourgogne de S. M. Catholique.

Comme il était odieux aux Etats et que son exil le rendait inutile aux catholiques de Hollande (1), on lui donna à Rome en 1656 un suffragant ou espèce de coadjuteur, sacré sous le titre d'évêque des Tralliens, pour faire à sa place les diverses fonctions que sa proscription lui interdisait. Ce fut M. Zacharie de Mez qui se trouvait alors à Rome et qui fit longtemps le difficile pour accepter. Il eut bien fait de persister dans son refus, son élection ayant été une source de divisions entre le clergé de Hollande et lui. Le clergé était choqué que ce choix ne se fut pas fait à sa postulation, selon son droit et l'usage, et qu'on eût choisi un homme qui, quoique chanoine d'Utrecht, était originaire de Bruxelles et par conséquent étranger pour eux. Aussi ils le contrecarrèrent dans ses fonctions autant qu'ils purent. M. de la Torré

(1) *Batavia sacra*, p. 466.

n'était guère plus content de lui, trouvant mauvais que de son vivant il s'avisât de faire aucune fonction que dépendamment de ses ordres, comme il avait eu soin lui-même de n'en exercer aucune du vivant de Rovenius que de son aveu. Mais la mort trancha ces difficultés, le suffragant étant décédé quelques mois avant lui-même, au mois de juillet 1661.

Le P. de la Torré eut pour successeur presque immédiat dans ses fonctions de vicaire apostolique notre P. Jean de Neercassel, que le pape donna pour coadjuteur à Baudoin Catzius, consacré vicaire sous le titre d'archevêque de Philippe, mais que son âge ne laissa pas jouir longtemps de sa dignité dont le P. de Neercassel fut mis en pleine possession par sa mort.

34

Jacques de la Torre
Évêque d'Ephèse et Vicaire apostolique

Jacques de la Torre d'Opinen, archevêque d'Ephèse, vicaire apostolique de Hollande, chapelain et grand aumônier de la chapelle de Bourgogne de S. M. C, prêtre de l'Oratoire, est mort dans le monastère d'Huybergen en Brabant. Il était d'une très noble famille de La Haye, diocèse d'Utrecht, alliée aux Vicomtes de Leyden et aux Comtes et marquis de Basses. Il fut reçu dans la congrégation le 1 1629 dans la maison de Louvain qui nous était alors unie, étant la première établie par le P. Bourgoing dans ce pays là. Dès qu'il eut été ordonné prêtre, il prit avec la permission de ses supérieurs une paroisse auprès de la Haye ; ensuite il fut chanoine de Cambrai et prévôt d'Harlebek. Quelque temps après, Philippe Rovenius, archevêque, vicaire apostolique des Pays Bas, lui conféra une prébende canoniale de l'église de St Martin d'Utrecht, au mois de 7bre 1638. L'archevêque et son clergé le députèrent à Rome pour demander un coadjuteur au prélat déjà avancé en âge et fort infirme. Il en revint en 1640, et le 24 août de cette même année, le Pape Urbain VIII le nomma à cette coadjutorerie. Il fut sacré à Munster par le Pape Fabio Chigi (depuis Alexandre VII) sous le titre d'archevêque d'Ephèse. Il était regardé comme étant de l'Oratoire depuis même qu'il fut évêque. Nos registres du conseil du 15 mars 1646 portent qu'il sera donné commission au Père Jacques de la Torre, coadjuteur en Hollande sous le titre de Praepositus du R. P. G. pour établir et régir tant la maison de l'Oratoire à Cologne que les autres maisons à établir en Allemagne et y faire et y ordonner tout ce que le R. P. G. pourrait y faire et ordonner en vertu de notre Bulle d'institution. Au mois d'octobre 1651 Rovenius étant mort, il lui succéda dans sa fonction de Vicaire apostolique. Ensuite, pour avoir conféré le sacrement de confirmation entre Alemarie et l'Escaut, il fut exilé par les états de la Hollande septentrionale. Il fut une 2 fois à Rome, où il travailla beaucoup pour faire canoniser les martyrs de Gorkum, où il défendit vigoureusement les droits du clergé de Hollande. Au mois de mai 1661, l'archiduc Léopold le nomma à l'évêché d'Ypres, mais il n'en prit pas possession, étant tombé peu de temps après dans l'enfance.
Il mourut le 16 sept. 1661

Ouvrages :

1° Mss. Amplissima relatio seu descriptio status religionis catholicae in confoederatis Belgii provinciis S. Sedi exhibita, quae hactenus fideliter asservatur.

2° Le P. André Le Clercq, de l'oratoire, lui a dédié la pièce suivante :
Appendix ad sylvas prognosticon, in solemnibus sacrorum primitiis nobilissimi Domini De la Torre D'opinen Batavo-Hagiensis, presbyter. Cong. Orat.
imprim. à Vendôme l'an 1637.

Il était l'ami des Pères de St Pol et d'Emmanuel de Gondi, autrefois chevalier des ordres du roi, général des galères et père du cardinal de Retz

R . P . BOUGEREL
Bibliog-Orat. (T I, p) 133
Ms. de Montpellier
N° de la notice 34